

ASSEMBLEE GENERALE

28 mars 2023

ORLEANS

RAPPORT d'ACTIVITE 2022



6 rue Robert de Courtenay 45000 ORLEANS

☎ : 02 38 54 94 11

✉ : loiret@habitat-humanisme.org

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION : RAPPORT MORAL

II. RAPPORT D'ACTIVITE

1. MISE À DISPOSITION DE LOGEMENTS

2. RESSOURCES HUMAINES

3. ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT : DIFFUS ET COLLECTIFS

4. COMMUNICATION

5. PLACEMENTS SOLIDAIRES

III. RAPPORT FINANCIER

IV. RAPPORT D'ORIENTATION

Rapport moral 2022

Le contexte :

Début 2022, l'armée russe envahissait l'Ukraine...

Outre peuple ukrainien douloureusement éprouvé par cette agression, toutes les nations du monde ont été affectés par les conséquences de ce conflit, à divers degrés et sur des aspects propres à chaque pays.

Notre Europe, et donc la France n'a pas été épargnée et les premiers à souffrir sont les plus démunis.

Pour eux, l'augmentation du prix de l'énergie, l'inflation sur les produits alimentaires de base grèvent leurs budgets déjà très serrés les obligeant parfois à choisir entre se nourrir et se chauffer....

Les Resto du cœur, les Banques alimentaires ont relevé une augmentation d'environ 25% des personnes fréquentant leurs points de distribution. Non seulement, la situation des populations déjà dans la pauvreté d'aggrave, mais d'autres personnes et ménages à revenus modestes basculent dans la précarité accroissant ainsi le nombre de demandeurs d'aides.

Toutes les catégories sont touchées, familles monoparentales, retraités avec de petites pensions, qui et de nombreux jeunes, étudiants ou déjà actifs, tous doivent faire des choix douloureux entre se nourrir et se soigner et enfin se loger.

Sur ce point, le résultat du rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre n'évolue pas favorablement ; 320.000 personnes sans logement parmi les 4.000.000 de mal-logés.

Ehpad ou plutôt "Maisons de nos aînés" sous pression, prix de journée exorbitants pour des retraites même confortables, avec pour résultat, une attention inexistante à nos seniors d'un personnel débordé sans espoir de nouveaux recrutements.

Enfin, l'afflux de migrants augmente la population des précarisés et leur accueil soulève bien des gestes des solidarités notamment pour ceux venus d'Ukraine, mais aussi à contrario, que d'oppositions résultant d'une peur irraisonnée.

Dans un autre domaine, les entreprises, touchées par l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, lorsqu'elles sont disponibles, doivent gérer plus drastiquement leurs finances, limitant les augmentations de salaires à des pourcentages inférieurs à ceux de l'inflation.

Situation sombre économiquement, situation politique angoissante, avec une tentation de repli sur soi, donc un contexte difficile dans lequel le Mouvement HABITAT ET HUMANISME et les associations locales doivent adapter leur action sans que comme le dit Bernard Devert, le président Fondateur, "les pauvres ne soient une variable d'ajustement".

Le Mouvement Habitat et Humanisme

En 1985, Bernard Devert, alors promoteur immobilier, créait sa première société civile immobilière pour loger dans un immeuble acquis des personnes en situation précaire.

Aujourd'hui, le Mouvement regroupe diverses structures, une fédération des 59 associations territoriales, HH Services, les trois Pôles, Logement, activité historique, Soins avec des Ehpad et structures pour les personnes âgées, et Urgence, avec des centres d'accueil pour recevoir dignement les migrants.

Des agences immobilières à vocation sociales gèrent une partie des logements.

Deux sociétés Foncières bénéficiant de la reconnaissance de l'Etat, la Foncière d'Habitat et Humanisme, pionnière dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, et Entreprendre pour Humaniser la dépendance (EHD) plus spécialisée dans le domaine du soin acquièrent et construisent le patrimoine immobilier qui abritera les personnes précaires et âgées. Elles sont alimentées en capitaux par l'appel public à l'épargne, pour la Foncière d'Habitat et Humanisme, deux fois par an, pour des montants dépassant les 20 millions d'euros.

Enfin avec le dispositif "propriétaires et solidaires", des propriétaires privés et publics confient à Habitat et Humanisme des biens en location avec des loyers réduits.

En 2021, derniers chiffres publiés, c'est 9 800 logements, dans les quartiers des villes, dans des collectifs, dont une 55% acquis et 45% confiés. En 2021, 730 nouveaux ont été mobilisés comprenant notamment 6 collectifs, dans lesquels 1.814 personnes et familles avec de faibles revenus ont été accueillies. Parmi elles plus de 70% étaient privées de logement.

La branche Soins assure la gestion directe ou l'assistance à gestion 46 Ehpad et résidences services pour 3 130 places à des prix de journée très inférieurs au secteur privé. Six nouvelles structures ont rejoint Habitat et Humanisme Soins. 800 nouveaux seniors ont été ainsi reçus.

La branche Habitat et Humanisme Urgence a assuré sa part dans l'accueil des réfugiés Ukrainiens et a maintenu son effort pour ceux originaires d'autres contrées avec ses 1600 places d'accueil pour 2600 personnes en 2021.

Enfin, le mouvement Habitat et Humanisme est toujours pionnier dans la mise en place de structures favorisant le lien social pour intégrer les plus fragiles : Des tiers-lieux, Escaliers solidaires, Jardins solidaires, pour tous, ouvrent dans plusieurs villes.

Le fonctionnement de toutes ces activités repose sur la générosité citoyenne, par l'investissement solidaire dans les Foncières, mais aussi par l'épargne solidaire, avec le partage des intérêts, par les dons d'argent ou de biens immobiliers, en toute propriété ou avec des montages plus complexes, et des legs. Sans compter les centaines de sympathisants et adhérents aux associations locales.

Et, pour diriger, animer et faire vivre l'ensemble des structures du Mouvement, Habitat et Humanisme compte sur l'action de plus 5 000 bénévoles dans de multiples activités, accompagnement pour une majorité, mais aussi chargés des travaux, de la communication de la recherche de ressources financières, appuyés par 2 000 salariés.

Oui, la situation politique économique et écologique impose de nouvelles contraintes, particulièrement pour toute une population à faible revenus qui malheureusement augmente.

Habitat et Humanisme prend en compte cette nouvelle donne économique et politique et développe son offre de logements à des loyers sociaux et très sociaux, ses structures collectives d'accueil pour favoriser l'insertion, ses Ehpad pour donner à nos aînés une

reconnaissance dans leur grand âge, pour accueillir les migrants qui n'ont plus de d'avenir dans leurs pays, et pour porter des projets de résistance, non en dénonçant, mais en créant des lieux où la solidarité et la fraternité auront toute leur place.

Habitat et Humanisme Loiret

C'est aussi ce à quoi l'association Habitat et Humanisme Loiret s'attache depuis 1995, date à laquelle les premiers logements ont été proposés à des personnes et familles à faible revenu. S'en est suivie l'acquisition soutenue de logements dans le diffus ou en petit collectifs, dans les quartiers équilibrés de l'agglomération orléanaise, puis Pithiviers et près de Montargis, une pension de famille à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, une maison intergénérationnelle La Maison Mosaïque à Saint-Jean-de-Braye en 2016 ont augmenté notre offre.

La pension de famille a fêté cette année ses dix ans, avec deux années de décalage en raison du Covid.

La maison Mosaïque a dû gérer beaucoup de départs simultanés, avec une charge de travail accrue pour les bénévoles et salariées, et nous sommes reconnaissants de l'avoir affronté. La fragilité des résidents se traduit parfois par des impayés que nous devons traiter dans les meilleurs délais, ce que devra suivre une commission en cours de création.

A ce jour, nous disposons de 121 logements soit 41, propriété de la Foncière, 16 confiés par des propriétaires solidaires, 21 dans la pension de famille "Les Cèdres Bleus" et 43 dans la maison intergénérationnelle "Maison Mosaïque". Bien entendu, nous continuons de vouloir développer notre parc, tant en logement individuels, avec en 2022, en acquisition comme à Saint-Jean-le-Blanc et Olivet, ou auprès des propriétaires solidaires, comme à Saint-Jean-de Braye.

Et nous poursuivons la recherche d'opportunités pour un projet collectif de plus grande envergure, après avoir essuyé plusieurs refus pour diverses raisons : difficile de concilier emplacement, contraintes administratives et techniques et oppositions diverses. Nous examinons pourtant toutes les propositions, dont une proposée par le diocèse d'Orléans, sans pouvoir donner suite. Déçus, mais pas découragés, nous sollicitons les collectivités publiques et les promoteurs privés pour nous proposer des opportunités.

Et pour que toutes ces entités fonctionnent, nous comptons sur l'implication d'une bonne cinquantaine de bénévoles, tous dévoués et sensibles à la cause défendue par le Mouvement Habitat et Humanisme contre le mal-logement, quelque que soit le temps qu'ils y consacrent. Ils participent tous à la bonne marche de notre association.

Certains partent, parfois en fin de mandat, d'autres arrivent, recrutés par divers canaux, forum d'associations, bouche à oreille, annonces. Les anciens les accueillent et leur proposent des formations adaptées. Un merci chaleureux aux uns et aux autres.

En commençant par citer les accompagnants, dont le soutien en vue de la réinsertion des personnes accueillies est essentiel. Cette mission est difficile à l'image des situations de fragilité de beaucoup de nos locataires et résidents, souvent déstabilisantes.

En suivant par les "bricoleurs", dont la dénomination un peu péjorative cache une compétence dans divers domaines du bâtiment, que ce soit pour mandater les entreprises pour les travaux particulièrement dans le domaine énergétique ou pour l'accomplissement de tâches matérielles dans les locaux.

En continuant par une équipe de communication dynamique animant des événements, Assemblée Générale, Heure Solidaire, Marche solidaire, concert, Conférence sur la finance

solidaire, tant pour accroître notre notoriété que pour partager des moments de convivialité avec tous les sympathisants.

Sans oublier les informations et consultations données aux donateurs, investisseurs et épargnants solidaires.

Et en terminant par l'équipe qui coordonne ces activités, constituée par les responsables et la direction de l'association en y consacrant une grande partie de leur temps.

HABITAT ET HUMANISME LOIRET s'appuie sur le travail intense des trois salariées, deux travailleuses sociales à la maison intergénérationnelle Mosaïque et la coordinatrice, L'articulation avec les tâches accomplies par les bénévoles s'opère dans la confiance réciproque.

Les actions de ces bénévoles ont été soutenues par des mécènes dont l'efficacité a été particulièrement apprécié en 2022 : mécénat de don de 22 radiateurs dernière génération grâce à Thermor. Mécénat de compétence de Saint-Gobain à Sully-sur-Loire par la mise à disposition de deux personnes pour des travaux et une pour la mise en place de l'outil de suivi d'impayés. Le développement des mécénats sera confié à un "club des partenaires" en création.

Pour nous aider à réaliser nos objectifs, mais aussi pour faire face à toutes les difficultés inhérentes à la fragilité du public accueilli et à la complexité de réglementations du logement social, nous comptons sur l'aide de la Fédération. Leur expertise sur tous ces sujets est précieuse et les formations approfondies très variées qu'ils proposent aux bénévoles et salariés apportent une compétence bien utile.

Notre activité est centrée sur le logement, mais nous devons nous ouvrir aux autres pôles. Une collaboration est en cours d'étude entre l'association "la Sainte Famille" et sa composante "le Logement de Camille", et la branche Soins d'Habitat et Humanisme. À notre association d'y trouver sa place.

N'oublions pas non plus nos voisins du Cher, de l'Eure et Loir, de l'Indre-et-Loire qui viennent d'ouvrir ces dernières années de beaux projets collectifs. Nous nous rencontrons plusieurs fois par an pour des échanges d'expériences fructueux. Une visite commune d'un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile à Saint-Aignan sur Cher nous donne une idée de ce que serait un tel dispositif dans notre département.

Enfin, nous ne pourrions agir efficacement sans le soutien de nos partenaires, qu'ils soient au sein du Conseil d'Administration ou qu'ils participent de près ou de loin à nos réalisations.

Nous sommes en relation cordiale constante avec l'agence immobilière sociale SOLIHA, qui gère la plupart de nos logements en lien étroit avec nos bénévoles et salariée. Même constat pour le Cabinet Chesneau à Saint-Jean-de-Braye pour la Maison Mosaïque.

Enfin, nous travaillons pour maintenir le lien avec tous les institutionnels qui gravitent autour du logement social, les mairies des lieux de nos habitats, la métropole d'Orléans, l'État à travers ses structures, Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités, la maison de l'Habitat pour ses propositions de candidats locataires, les réservataires, Action Logement, la Préfecture, et bien d'autres à divers titres. Nous avons participé à plusieurs réunions traitant notamment des nouvelles méthodes de réservation des logements sociaux.

Nous sommes reconnaissants à toutes ces entités de nous considérer comme des interlocuteurs à part entière parmi les bailleurs sociaux de taille beaucoup plus importante.

Conclusion.

Après les Bernard, un Philippe devrait succéder à la présidence ; nous avons travaillé en étroite collaboration cette année dans climat de confiance et de sympathie. Je ne doute pas qu'il saura donner un élan à HABITAT ET HUMANISME LOIRET pour de nouveaux projets, après cette année d'apprentissage. Je lui souhaite autant de moments d'intenses satisfactions que ceux que j'ai pu ressentir dans cette année de présidence.

En effet n'était pas prévu que je termine mes mandats au conseil d'administration et au bureau d'HABITAT ET HUMANISME LOIRET par ce poste. Mais il m'était impossible de ne pas prendre ma part dans cette responsabilité lorsque mon prédécesseur, Bernard Gassie, a souhaité après de nombreuses années, prendre du recul.

Un président est au centre de toutes les composantes de l'association ; De l'extérieur, il est abreuvé d'informations provenant de toute part, dont il doit faire le tri, orienter vers les uns et les autres, sélectionner celles qui devront faire l'objet de suivi ou d'actions ; et il est submergé de propositions de rencontres, réunions soit en y étant présent, soit à distance. Au sein de l'association, il doit se tenir au courant de toutes les activités et des difficultés qui ne manquent pas d'arriver. Cette mission passionnante serait écrasante sans l'assistance et la collaboration de toute une équipe. Toutes et tous ont été présents en prenant en charge les tâches que je n'aurai pu d'accomplir seul. HABITAT ET HUMANISME LOIRET m'avait séduit par son professionnalisme et son efficacité lorsque j'ai intégré le bureau en 2014. Aujourd'hui encore, le bureau, le conseil d'administration, les salariées et l'ensemble des bénévoles œuvrent toujours avec sérieux, compétence et générosité pour cette belle mission de solidarité et de fraternité créant ainsi du lien social et ainsi donnant de l'espoir à "ceux qui désespèrent de ne pouvoir trouver un toit, ce minimum pour le respect de la dignité." (Bernard Devert)

TOUS SONT FORMIDABLES. Bravo et pour leur engagement et merci pour ceux qui les soutiennent.

Le Président
B. Davy

Commission HABITAT

Habitat et Humanisme Loiret suit actuellement :

- les 43 logements de la Maison Mosaïque (voir rapport accompagnement Mosaïque)
- 71 logements suivis par notre commission dont 52 sont propriétés de la Foncière, 6 sont en sous location et 10 avec propriétaires solidaires.

La gestion locative de la majorité des logements est confiée à l' AIS – agence immobilière sociale (SOLIHA 45) - par une convention entre cet organisme, la Foncière et HH Loiret. Sauf pour la maison Mosaïque

La commission Habitat a recentré sa mission sur la gestion et l'entretien des logements, la Mobilisation des logements et Le Projet Maison Intergénérationnelle ayant leur propre commission.

Pour l'année 2022, l'activité de la commission Habitat a porté sur :

- **Le suivi des rénovations lourdes de 2 appartements**
- **La gestion et l'entretien courant**
- **Le programme travaux 2023**

. Les travaux et interventions ont représenté environ **800 heures** pour 2022

La commission Habitat s'est étoffée en fin d'année et nous sommes actuellement une dizaine de membres actifs dont 6 davantage disponibles pour effectuer les travaux de rénovation lourde.

1. Suivi Rénovations lourdes

- 5 Rue Clément V à Orléans, rénovation de la cuisine et travaux d'électricité
- Place Bel Air à St Jean de Braye : Les travaux ont été réalisés sur 2022/2023 Rénovation peintures, sols, cuisine, changement menuiseries extérieures, motorisation volets roulants. L'appartement devrait être disponible pour fin mars.
- 481 Avenue du Loiret à Olivet : changement menuiseries extérieures, enlèvement tissu mural, isolation intérieure des façades, peintures, sols, mise en conformité électrique, ce chantier est en cours

2. Entretien courant et amélioration

Les travaux d'entretien ont pour objectif d'assurer le fonctionnement minimum des logements. Ceci se fait en liaison et en concertation avec les services de la Foncière ou du SOLIHA qui assure la gestion locative.

Les travaux qui ont assez souvent un caractère d'urgence, font l'objet soit d'intervention de bénévoles soit d'appel à une entreprise après accord de la Foncière.

3. Nouveautés

Nous avons profité de la Convention signée entre Habitat et Humanisme et HILTI et avons reçu plusieurs équipements filaires et sans fil tels que perceurs, perceuses, visseuses et un gros aspirateur

Nous avons également expérimenté un partenariat de compétences avec St Gobain, ce qui a permis à deux personnes de St Gobain de venir nous aider pendant deux jours sur le chantier de la place Bel Air, c'est un partenariat qui devrait se renouveler en 2023.

Nous avons également bénéficié d'une opération de mécénat avec Atlantic/Thermor qui nous a offert une vingtaine de radiateurs électriques, qui permettent d'améliorer la performance thermique des logements de l'immeuble du 44 rue de Vaucouleurs.

Nous espérons signer une convention avec Leroy Merlin courant 2023 pour la fourniture de matériaux et matériels.

Michel TATIN

Mobilisation de Logements

I - ACQUISITIONS

Au mois de janvier 2022, nous avons été approchés par des personnes sensibles aux objectifs de l'association HABITAT ET HUMANISME sur le mal logement pour deux appartements, l'un un T2 résidence de la Haute Epine et l'autre à Olivet, avenue du Loiret.

Après discussion, et en considération de l'effort sur le prix consenti par ces personnes, les dossiers ont été présentés au comité d'engagement de la Foncière d'HABITAT ET HUMANISME qui a validé nos deux projets. S'en est suivi la signature des deux ventes. Le logement de Saint-Jean-le-Blanc est louable dans son état et celui d'Olivet nécessite une réhabilitation conséquente à laquelle l'équipe de bricoleurs s'est attelée. Malheureusement, le déblocage des subventions que nous espérions avoir la même année a été retardé par divers dysfonctionnement sur lesquels HABITAT ET HUMANISME LOIRET n'a pu agir. Nous espérons voir entrer des locataires et terminer les travaux dans les semaines qui viennent. Après étude et visites, une autre offre de vente sur Olivet n'a pas eu de suite.

II - MOBILISATION DE LOGEMENTS PROPRIÉTAIRES SOLIDAIRES.

Habitat et Humanisme LOIRET répond aux propositions de propriétaires disposant d'un logement libre et souhaitant en confier la recherche de locataire à Habitat et Humanisme. Une suite est donnée si le logement répond aux critères préconisés pour la bonne insertion des personnes accueillies, emplacement, quartiers équilibrés, proximité des transports en commun et des commerces et services, charges réduites.

Habitat et Humanisme accompagne les investisseurs qui envisagent d'acquérir avec la même volonté de solidarité en connaissant la rentabilité qu'ils peuvent escompter et pour mieux faire correspondre le bien acquis au cahier des charges souhaitées par Habitat et Humanisme.

1/ Propriétaires solidaires

Toujours des propositions de logements ont été faites de la part de propriétaires à l'association. Après analyse du caractère véritablement solidaire de l'appel, aucun n'a abouti :

Les logements ne correspondaient pas à l'un des critères requis pour le logement d'un public fragile et précaire.

Parmi elles, un projet a retenu notre attention : Le diocèse d'Orléans a souhaité nous confier la gestion en location sous-location d'un ensemble immobilier qu'il possède rue de Recouvrance. L'immeuble, édifié au XVème siècle aurait proposé à HABITAT ET HUMANISME de gérer huit logements du T1 au T3 une fois la rénovation assurée par le diocèse.

Ce projet semblait séduisant, notamment par son caractère historique. Après plusieurs visites, nous avons décidé de ne pas donner suite à cette proposition. Les hauteurs de plafond, les hautes fenêtres à meneaux risquait plus de rebuter nos candidats fragiles que de les attirer.

Les plus grands logements se trouvant aux étages supérieurs sans ascenseur seraient difficiles à louer pour des familles. Cet abandon ne remet pas en cause nos excellentes relations avec l'Évêché et l'économiste diocésain que nous remercions de leur confiance.

2/ Investisseurs

Le contact pris fin 2021 avec un sympathisant pour l'investissement d'un T1/T2 sur l'agglomération orléanaise, s'est concrétisé par l'acquisition d'un appartement à Saint-Jean de Braye, qui a aussitôt été loué.

3/ Adhésion à des dispositifs locatifs de l'État.

Nous n'avons pas cette année évoqué l'adhésion à un dispositif de logement solidaire par l'intermédiation locative.

4/ Relations avec la Fédération d'Habitat et Humanisme

Les responsables du dispositif propriétaires et solidaires communique de nombreuses informations sur la mobilisation de logement. :

- La loi Climat et diagnostics énergétiques de juillet 2021 nous impose de faire des arbitrages notamment sur les catégories de locaux énergivores dont certains ne pourront plus être loués à diverses échéances et donc à sortir du parc des locations

- le nouveau dispositif fiscal de la loi Wargon dans loi de finance de 2022. Les réductions d'impôts sont progressives selon l'effort consenti par le propriétaire sur les loyers calculés à partir du loyer moyen de la ville concernée.

5/ Relations avec SOLIHA, agence à vocation sociale.

Soliha Loiret ne gère pratiquement que des biens en mandat de gestion, ce qui ne permet pas à Habitat et Humanisme LOIRET de pratiquer la location-sous-location. Des démarches ont été entreprises dans ce sens et le dispositif Location Sous-location devrait être maintenant possible pour les logements proposés par des propriétaires solidaires par l'intermédiaire d'Habitat et Humanisme LOIRET.

Ainsi, notre parc de logement s'accroît régulièrement dans les limites annuelles que nous avons fixées, afin d'harmoniser notre développement avec la capacité des bénévoles accompagnants à accueillir de nouvelles personnes ou familles.

Bernard DAVY

Mobilisation de logement HH Loiret

Ressources Humaines

Évolution des bénévoles 2021/ 2022 répartis en fonction de leur activité principale

| | Actif 2021 | Actif 2022 | Différence |
|----------------------------|------------|------------|------------|
| Activité principale | | | |
| Accompagnement diffus | 19 | 21 | + 2 |
| Accompagnement Collectif | 10 | 6 | • 4 |
| Immobilier - bricoleur | 9 | 6 | • 3 |
| Finances | 5 | 4 | -1 |
| Communication | 4 | 4 | - |
| Administration | 2 | 4 | + 2 |
| RH | 1 | 1 | - |
| | 50 | 46 | - 4 |

Renforcement des équipes d'accompagnement diffus et des bricoleurs (malgré des chiffres apparemment en baisse), ce qui correspond à notre cœur d'activité

Mise en place de binômes dans l'accompagnement diffus, ce qui correspond au besoin exprimé par la majorité des nouveaux arrivants

Quelques départs dans l'accompagnement collectif

Relative stabilité par ailleurs

Statut des bénévoles 2022 répartis en fonction de leur activité principale

| | Actif | Inactif temporaire Bénévole ponctuel | Total |
|----------------------------|-----------|---|-----------|
| Activité principale | | | |
| Accompagnement diffus | 21 | 2 | 23 |
| Accompagnement Collectif | 6 | 1 | 7 |
| Immobilier - bricoleur | 6 | 4 | 10 |
| Finances | 4 | 1 | 5 |
| Communication | 4 | 1 | 5 |
| Administration | 4 | | 4 |
| RH | 1 | | 1 |
| | 46 | 9 | 55 |

Recrutements bénévoles 2022
répartis en fonction de leur activité principale

| | Total net (arrivées – départs) |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| Activité principale | |
| Accompagnement diffus | 2 |
| Accompagnement collectif | 1 |
| Immobilier - bricoleur | 2 |
| Finances | 1 |
| Communication | 2 |
| Administration | |
| RH | |
| | 8 |

Le recrutement se fait essentiellement via la journée des associations, par cooptation ou par réponses aux annonces postées sur les différents médias numériques
7 départs constatés pour des personnes recrutées en 2022, notamment chez des actifs professionnellement

Formation des bénévoles
comparatif 2020 / 2021 / 2022

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Bénévoles formés | 10 | 17 | 14 |

Organisation locale d'une session de formation 'Accueil et Intégration': 6 nouveaux bénévoles

Ces chiffres ne décomptent que le nombre de bénévoles ayant participé à au moins une session de formation, et non toutes les sessions suivies

31 sessions suivies cette année (en légère augmentation / 2021)

Activité globale bénévole 2021 / 2022
en heures et ETP, 2021 / 2022

| Activité principale | Heures 2021 | Heures 2022 | ETP 2022 |
|---|--------------------|--------------------|-----------------|
| Accompagnement | 2400 | 1471 | 0,9 |
| Animation, fonction support et communication | 1850 | 1653 | 1 |
| Immobilier et gestion locative | 600 | 736 | 0,5 |
| Ressources financières | 650 | 104 | 0,1 |
| | 5500 | 3964 | 2,5 |

Diminution accompagnement :

- Départ d'une accompagnante très active dans le collectif mi 2021
- Reprise des dossiers complexes avec dette significative par Soliha et son assistante sociale
- ...

Diminution Ressources financières :

- Activité en réalité stable, diminution probablement due à un report de saisies vers les fonctions support
- Relative stabilité par ailleurs

Philippe DELHOMME

Commission Accompagnement

Notre appartenance au mouvement Habitat et Humanisme nous implique dans des actions visant à rencontrer des personnes aux ressources limitées, à les écouter, les soutenir dans leurs attentes et leurs besoins, Les bénévoles de l'équipe d'accompagnement ont organisé des rencontres et des échanges personnalisés, basés sur la confiance réciproque, visant à favoriser les liens et proposer un accompagnement individuel ou collectif.

Au 31 décembre 2022, dans le Loiret, nous accompagnons 12 familles (couples avec enfants), 15 familles monoparentales, 15 personnes seules, logées dans **55 logements dans le diffus** (41 sont des logements de la Foncière Habitat et Humanisme, dont une trentaine de type PLAI, c'est-à-dire très sociaux avec des loyers voisins de 5,5 euros le m²); 6 logements sont des sous locations; 10 logements nous sont confiés par des propriétaires solidaires). S'y ajoutent **21 logements en pension de famille** à la Maison Relais à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et **43 logements à La Maison Mosaïque** à Saint Jean de Braye.

L'équipe d'accompagnement

Au 31 décembre 2022, l'équipe Accompagnement compte **35 membres**. Au cours de l'année, 5 nouveaux bénévoles nous ont rejoint. Les bénévoles s'impliquent dans des activités d'animation ou d'accompagnement, soit dans le diffus, sur l'agglomération d'Orléans, à Pithiviers et à Châlette sur Loing, et dans le collectif à la Pension de famille-Maison Relais et à la Maison Mosaïque.

La commission Accompagnement a été réunie 4 fois en 2022. En complément de ces 4 réunions concernant tous les membres de la commission, des réunions de groupes de travail, des entretiens individuels, le plus souvent par téléphone, de nombreux courriels ont constitué les différentes formes de notre action collective, en s'appuyant fréquemment sur des informations générales propres à la vie de notre association dans le Loiret et aux actions de la Fédération Habitat et Humanisme.

Les mouvements de locataires et la Gestion locative dans le diffus

Au cours l'année 2022, nous avons eu à attribuer 3 logements : 3 Foncière Habitat et Humanisme dans le diffus devenus disponibles, suite à 3 départs et 1 expulsion, auquel se sont ajoutés 2 nouveaux logements confiés par des propriétaires solidaires.

Nous avons accueilli **3 nouveaux locataires** en 2022. Les situations personnelles sont très diverses : 1 homme avec un enfant, 2 familles avec enfants.

-■ Les commissions d'attribution de logement (CAL) en 2022

Lorsqu'un logement se libère nous recherchons des candidats avec l'appui de la Maison de l'Habitat, de SOLIHA, et d'Action Logement (lorsqu'il y a une

convention de réservation pour le logement libéré). Toutes les candidatures que nous recevons ont rempli des demandes de logement social enregistrées dans le fichier national. Des bénévoles d'Habitat et Humanisme organisent avec les personnes candidates la visite du logement et des entretiens individuels approfondis. Les dossiers sont examinés en commission d'attribution où siègent La Maison de l'Habitat, SOLIHA, trois bénévoles d'Habitat et Humanisme, et selon les cas, la DDETS ou Action Logement,

La C.A.L. Foncière a été réunie 1 fois :

- pour 1 logement (T4 à Orléans), elle a examiné 3 dossiers proposés par **Action Logement** réservataire ;

La C.A.L. Contingent préfectoral a été réunie 1 fois pour 1 logement (T3 à Orléans), elle a examiné 3 dossiers présentés par la DDETS.

La C.A.L. Propriétaires Solidaires a été réunie 1 fois, elle a examiné au total **3** dossiers sélectionnés à chaque fois en concertation avec la Maison de l'Habitat, l'AIS SOLIHA, et le référent Gestion locative d'Habitat et Humanisme Loiret :

■ **La gestion locative**

La gestion locative nécessite des **relations fréquentes avec l'AIS SOLIHA** qui gère les locations pour le compte de la Foncière Habitat et Humanisme et les locations de propriétaires solidaires. Cette gestion se fait en relation avec les responsables des commissions (Accompagnement et Travaux), et si besoin des bénévoles accompagnants ou bricoleurs, notamment pour la transmission d'informations opportunes sur des situations personnelles, ou l'état des logements (interventions de bricolage ou de rénovation à réaliser, équipements ménagers en panne, appel à des artisans si besoin...), ou les difficultés de paiement, ou des tensions de voisinage.

3) L'Accompagnement des locataires dans le diffus

L'accompagnement se concentre sur les personnes qui nous semblent en avoir le plus besoin. Des visites, des rencontres et des discussions contribuent, soit simplement à rompre une solitude, soit à conseiller pour des situations délicates (endettement, tensions relationnelles et conflictuelles), soit à guider des démarches diverses (administratives, garde d'enfant, scolarité, banque, emploi, par exemple), et à chaque fois à entretenir une relation de confiance.

Progressivement des binômes sont mis en place, afin que chaque locataire soit accompagné.

4) Les actions à souligner

■ **Action « Veille active »** : deux bénévoles ont renouvelé leur action de l'année précédente de **recontacter les locataires non accompagnés** (visites annuelles). Elles ont ainsi maintenu le lien avec 12 locataires.

■ **Actions thématiques** :

Un bénévole référent a conduit ces actions sur deux thèmes :

- **Chèque Lire** : 280 € de chèques lire distribués en 2022, pour 6 familles et 15 enfants ;

-**Vacances** : 1 séjour aidé de 3 jours pour une famille

Ces actions apportent un supplément encourageant à nos relations d'accompagnement.

Sacha Doligé

L'Accompagnement dans le collectif à La Maison Les Cèdres Bleus

Trois commissions d'admission ont été organisées avec Mme Masurel, responsable AIDAPHI et ont permis l'arrivée de 3 nouveaux résidents (contre un départ). Une demande de création de portillon a été faite. Un projet d'aménagement du parc est en cours de préparation (serre et ruches).

Pour la première année nous avons participé à la **semaine des pensions de famille** et avons organisé avec l'AIDAPHI **une journée portes ouvertes** jeudi 13 octobre en invitant voisins, intervenants, élus et bénévoles. Un concert a clôturé la journée. Bonne ambiance mais participation modeste des résidents.

L'équipe de bénévoles très modeste s'est réunie 2 fois pour organiser le planning des animations, essentiellement des petits déjeuners, des séances de jeux de société et des animations autour de la pâtisserie. La canicule de l'an dernier a freiné l'envie de sortie des résidents pendant l'été.

Nous constatons que la faible participation aux animations perdure ce qui ne facilite pas l'arrivée de nouveaux bénévoles. Espoir pour 2023 avec l'envie de partir en vacances.

O. Ozanne

L'Accompagnement dans le collectif à La Maison Mosaïque

Rapport d'activités MI 2022

1. Occupation des logements :

Fin 2022, 35 logements étaient occupés. Faible occupation due à de nombreux mouvements à partir de septembre et à la nécessité de travaux de rénovation.

Fin décembre : 55 résidents présents dont 9 jeunes, 11 parents, 20 enfants et 15 seniors.

| Mouvements 2022 | Jeunes | Familles | Seniors |
|-----------------|--------|----------|---------|
| Entrées | 3 | 8 | 1 |
| Naissance | | 1 | |
| Sorties | 7 | 11 | 1 |

2. La vie collective de la maison Mosaïque :

- Réinvestissement des espaces collectifs en journée, et WE (clé confiée à des résidents)
- Des activités collectives en autonomie ou en présence de bénévoles

| Réalizations | | |
|--|---|--|
| En interne | | En externe |
| Animations variées en interne en lien avec les bénévoles ou HH | Animations organisées avec intervenants extérieurs | |
| Repas, goûters partagés Ateliers couture Animations nature Lectures Permanences Cultures du cœur Jeux de société Sorties nature HH – Recueil parole résidents Temps Fédé / MI | -Mandala -Activités créatives vacances scolaires organisées par des mamans -Jardin | Loisirs/détente: Troupe de théâtre en résidence 3 semaines, ateliers, spectacle Spectacle fin d'année – Samb'Afro Atelier créatif déco – Graines de bonheur Soirée thème Apéro Quiz Cueillette Présentation de l'Espace Jeunesse /ASCA Présentation du Foyer Chavaneau / animatrice CCAS Activités pédagogiques : Ateliers logement – Eco gestes / <i>Aidaphi</i> Séances de jeux / <i>Macif</i> : budget, assurances * (*1 pers diffus) « Mes questions d'argent » / F. Rurales & BDF Budgetissimo / Pièges à consommer Ateliers numériques / Emmaüs Connect Vie sociale Permanences Accès aux droits CPAM Parentalité ! • Ateliers Parents/enfants, temps d'expression parents « Moments Magiques » |
| | | Fabrique Opéra Fête du jeu Sortie au château de Fougères sur Bièvre, avec animation théâtre dans le cadre de la convention avec les monuments historiques |

Des améliorations :

- Dans la communication interne: par téléphone, affichage et bulletin mais aussi externe en présentant la MI aux partenaires et à des lycéens
- Dans la prise en charge des enfants
- Dans la gestion des espaces collectifs : buanderie, jardin

3. Difficultés rencontrées :

Non-respect du règlement intérieur

- Entretien des parties communes à l'intérieur comme à l'extérieur (sacs poubelles, tour ménage non réalisé, mégots...) et de certains logements
- Sur-occupation (nuitées non déclarées)
- Bruit
- Problèmes de comportement, certains ayant nécessité des dépôts de plainte

Accompagnement

- Plusieurs situations complexes d'accompagnement, voire refus d'accompagnement
- Difficultés budgétaires -> situation d'impayés qui vont entraîner la création d'un comité de suivi en 2023. Des procédures contentieuses en cours.

Santé

- Hospitalisation pour problèmes psy ou chutes (intervention des pompiers)
- Problèmes d'autonomie lié au vieillissement
- Des problèmes d'addiction particulièrement chez quelques seniors

Problèmes techniques

- Un bénévole intervient régulièrement, sinon appel aux professionnels (peintres, plombier, entreprise de désinsectisation...).
- Un résident est en relai technique également

4. Vie institutionnelle :

- 4 Comités de résidents, 6 commissions d'attribution et un comité de suivi. Des difficultés pour trouver des délégués, mais présence d'une vingtaine de résidents en moyenne pour les comités.

5. Projets :

- Sensibilisation à l'environnement, lutte contre les gaspillages
- Finalisation de l'espace parentalité facilitant la mise en place d'ateliers « bien-être »
- Poursuite du développement des liens avec les partenaires
- Ouverture de la résidence sur l'extérieur, vers les résidents du diffus
- Participation des bénévoles à la GLA
- Sans oublier l'axe central : développer le pouvoir d'agir de chacun !

Préparé par O. Ozanne, bénévole référente

Communication

Communication interne :

Deux lettres d'information ont été envoyées à tous les adhérents au cours de cette année 2022 (après l'AG et en décembre). Régulièrement les adhérents et sympathisants sont informés des actions menées et des événements organisés, dont l'AG.

Communication externe :

Des cartes de vœux ont été adressées à nos partenaires.

Samedi 8 janvier : Concert avec la chorale Éphémères dans la belle salle de l'Institut, 140 personnes ont pu bénéficier d'un concert de grande qualité.

Samedi 3 septembre à St Pryvé St Mesmin et Dimanche 4 septembre à Orléans et St Jean de Braye : Rentrée en fête s'est déroulée « pour de vrai ». Nous avons enregistré de nouvelles candidatures sur les différents sites qui depuis ont commencé à œuvrer dans l'association. Bonne vendange encore cette année.

Dimanche 2 octobre : une marche solidaire a rassemblé plus de monde que l'année précédente. Bonne synergie avec l'association partenaire des Pieds blancs les Aydes, animée par deux bénévoles nouvellement en charge de cet événement.

Mardi 8 novembre : conférence sur la finance solidaire, salle Dupanloup, organisée avec la faculté de Droit d'Orléans. Le CCFD et Terres solidaires ont participé à cet événement suivi par une centaine de personnes.

Travail avec des partenaires :

Mardi 22 février : visio-conférence avec **la MACIF** pour mettre en place une animation à la MI.

Vendredi 20 mai : participation à l'assemblée générale de la **Maison de l'habitat**, avec intervention de TOPOS, agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais.

Mardi 28 juin : remise d'un chèque par **le lions club Jehanne du Lys** pour la salle de parentalité de la MI, après une rencontre qui nous a permis de présenter l'association.

Vendredi 22 juillet : dans le cadre de la convention avec **les monuments historiques**, nous (résidents de la MI, salariée et bénévole) avons participé à une animation théâtrale au château de Fougères sur Bièvres.

Jeudi 10 novembre : participation à une rencontre organisée par le **Conseil Départemental** avec présentation de la maison intergénérationnelle dans un atelier sur l'accueil des seniors en petite structure.

Participation à la vie du mouvement

Nous avons participé à différentes réunions organisées par la Fédération en virtuel sur la culture, ressources et communication (Parlons com chaque premier vendredi du mois, sur des thèmes précis).

Odile Ozanne

Commission Ressources Financières

I. STATISTIQUES COMPARATIVES 2020-2021

Adhésions : Le nombre d'adhérents à HABITAT ET HUMANISME LOIRET diminue de 112 à 103 soit une baisse de 9% après celle très sensible de l'année précédente.

Donations : Le nombre de donateurs diminue de 333 à 222 pour un montant de dons aussi en baisse de 72.500,63€ à 52 130,34€.

En ce compris les dons d'intérêts sur les produits de placements pour 6 413,79€. À noter que des bénévoles ont abandonné le remboursement de leurs frais remboursables pour 2.891.35€.

Il faut ajouter deux donateurs à la Fondation HABITAT ET HUMANISME pour 2.200,00€ soit un montant proche de l'année précédente, ce qui leur donne droit à une défiscalisation avantageuse comme contribuables soumis à l'impôt sur la fortune immobilière.

Epargne Solidaire : à ce jour les chiffres de l'épargne solidaire ne sont pas encore disponibles.

Actions de la Foncière d'Habitat et Humanisme : Il a été enregistré aussi un égal nombre de personnes qui ont souscrit des actions de la FONCIERE d'HABITAT ET HUMANISME, 23, pour un nombre d'actions de 1224 au lieu 906 en 2021, et passant de 134.368,00€ à 182 376,00€.

De ces statistiques, nous tirerons plusieurs conclusions :

La baisse encore plus sensible du nombre d'adhérents ; Nous prévoyons donc une campagne de rappel auprès d'anciens adhérents. Même sans engagement actif, de nouvelles adhésions sont un encouragement et un soutien pour tous ceux qui s'investissent dans les différentes missions d'Habitat et Humanisme Loiret. L'adhérent est informé des activités de l'association et participe aux grandes orientations décidées en assemblées générales. N'hésitez pas à en parler à votre entourage que vous savez sensible aux drames du mal logement.

Nos donateurs moins nombreux, les donateurs sont cette année toujours particulièrement généreux ; qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés. Les dons sont une ressource essentielle pour que l'association vive. Nous ferons le maximum pour qu'ils soient utilisés avec pertinence et efficacité pour assurer les missions auprès des plus fragiles. Les dispositions fiscales sur les dons aux associations procurant des logements aux personnes précaires dont fait partie HH (dons "Coluche") : réduction de 75 % dans la limite de 1.000,00€ sont reconduites pour 2023.

Les dons à la Fondation d'Habitat et Humanisme permettent de réduire l'impôt sur la fortune immobilière.

L'investissement dans la Foncière d'HABITAT et HUMANISME constitue un placement à la rentabilité appréciable et sécurisée, à la fiscalité plus avantageuse tout en favorisant le logement de personnes et familles fragiles et défavorisées a attiré plus de souscripteurs que l'année précédente. Ils ont été probablement séduits par les nouvelles dispositions fiscales qui en font un investissement concurrentiel et solidaire. Fiscalement et sous réserve d'être conservés pendant 5 ans, les titres de la Foncière d'HABITAT ET HUMANISME ouvrent droit depuis 2021 à la réduction d'impôt IR-PME-SIEG au taux de 25% du montant de la souscription plafonnée à 50 000€ (célibataire) et 100 000€ (couple marié ou pacsé), avec report en cas de dépassement sur les 4 années suivantes, dans la limite du plafonnement des niches fiscales à 10 000€ de réduction d'impôt par foyer.

Les droits de mutation à la charge du cédant ont été réduits en 2022 de 5% à 0.1% et la réintégration du montant de la réduction d'impôt dans le calcul de la plus-value est supprimée. Une bonne nouvelle pour les investisseurs lors de la revente de leurs actions et une rentabilité accrue de leur investissement.

L'investisseur de 100,00€ permet à la Foncière d'HABITAT ET HUMANISME d'obtenir des subventions et des prêts pour au final réaliser 300 à 400,00€ de logement.

Merci à tous, quel que soit le montant de votre participation financière et le mode de versement de votre précieux soutien. Nous comptons sur vous pour être des ambassadeurs d'HABITAT ET HUMANISME en proposant à vos proches et relations d'adhérer.

II. ACTUALITE DES RESSOURCES FINANCIERES

ACTIONS DE LA FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME : Les deux augmentations de capital de l'année 2022 de respectivement 10 et 11 millions d'euros ont été intégralement souscrites avant l'échéance

III. ACTIVITE DE LA COMMISSION RESSOURCES FINANCIERES

CONTACTS :

Comme chaque année, plusieurs rendez-vous ont été tenus, en présence ou par téléphone avec des généreux donateurs, investisseurs pour donner des explications sur l'association et les outils de finance solidaire.

LIEN AVEC FEDERATION :

Un membre de la commission « finance et communication » a participé à la rencontre Ressources et communication organisée par la FÉDÉRATION D'HABITAT ET HUMANISME à Paris. Ces rencontres sont à la fois source d'information de la Fédération, mais aussi d'échanges avec les associations locales et entre elles qui peuvent inspirer de futures actions.

De nombreuses formations, lieu d'échanges sont proposées par la fédération sur divers thèmes touchant à la finance solidaire. Nous y participons surtout avec des visio-conférences.

CONFERENCE AVEC LA FACULTE DE DROIT

La conférence organisée en partenariat avec la faculté de droit d'économie et de gestion a mobilisé toute une équipe de l'association.

Elle est née d'une suggestion de la Directrice du master II droit et ingénierie du patrimoine d'élargir notre collaboration, consistant depuis trois années à une présentation par Lydie Crépet, responsable salariée du pôle ressources à la fédération d'Habitat et Humanisme et moi-même des outils de générosité citoyenne à partir de l'exemple de ceux développés par Habitat et Humanisme, sous une forme de colloque ou conférence.

Nous avons évidemment été séduits par cette proposition qui a pris la forme d'une conférence axée particulièrement sur l'investissement solidaire. Des associations recourant à la souscription de titres par appel public à l'épargne ont été approchées et un représentant de FAIR, l'acteur incontournable de la Finances solidaire a accepté d'en assurer la présentation.

Le 8 novembre au soir, dans les locaux prestigieux de l'Hôtel Dupanloup au centre d'Orléans, devant environ 80 personnes, dont des étudiants, après les brillantes présentations par le Doyen de la faculté, Pierre Allorant et de la directrice du master, Sandie Lacroix-De Sousa, et un exposé documenté de Ion Salle, responsable à FAIR FINANSOL, des bénévoles du CCFD, de TERRES DE LIENS et d'HABITAT ET HUMANISME ont animé avec des étudiants trois tables rondes par leur témoignage sur l'utilisation des outils développés par leur association, soutien de projets en Côte d'Ivoire et en Palestine pour le CCFD, sur des acquisitions de fermes pour TERRES DE LIENS et sur des réalisations de logement pour HABITAT ET HUMANISME. Passionnés, ils ont convaincu l'assemblée du bien fondé et de l'utilité de ces supports de l'économie solidaire, ainsi qu'il en est ressorti par les échanges qui ont suivi ou lors du cocktail servi dans les locaux.

MECENAT :

Enfin, une première depuis longtemps pour notre association, deux actions de mécénat ont été menées. L'une résulte d'un contact pris avec le correspondant du fonds de Dotation Chaleur Partagée de la maison mère ATLANTIC à l'entreprise THERMOR à Orléans et l'autre avec la Société SAINT-GOBAIN-SULLY. Thermor a donné des radiateurs de dernière génération pour équiper plusieurs logements de l'immeuble rue de Vaucouleurs, dont nous avons programmé le remplacement.

Deux salariés de Saint-Gobain ont participé avec des bricoleurs d'Habitat et Humanisme à la réfection d'un appartement à Saint-Jean-de-Braye, et une autre, responsable qualité dans l'entreprise a, avec une équipe d'Habitat et Humanisme, mis un place un outil informatique pour que le comité de suivi des impayés, créé pour la Maison Mosaïque puisse être informé en temps réel des défaillances des résidents et de dispositions prises pour y remédier. Un début pour le "club

partenaire” que nous souhaitons développer avec d’autres entreprises et pour lequel nous cherchons des bénévoles.

APPEL A BENEVOLES :

La recherche de fonds, la valorisation des moyens de financer le logement de personnes précaires qui n’en trouvent pas par d’autres canaux est un aspect essentiel et passionnant, pour laquelle nous souhaitons étoffer notre petite équipe.

N’hésitez pas à nous contacter.

Merci à tous ceux qui, par leur contribution, qu’elle soit modeste ou non, de soutenir l’action d’Habitat et Humanisme en faveur du logement, du soin et de l’accueil des personnes fragiles et précaires.

Bernard DAVY
Responsable ressources financières HH Loiret

États Financiers au 31 Décembre 2022

Rapport financier

Il n'y a pas eu de modification sensible de l'activité pendant l'exercice 2022, par rapport à l'exercice précédent, les comptes peuvent donc être comparés sans difficulté.

Comme l'année derrière les comptes sont présentés globalement puis détaillés entre comptes de la Maison Mosaïque et comptes regroupant les autres activités de l'association.

Maison Mosaïque

L'activité de la maison Mosaïque a été inférieure de 4% à celle de 2021. Les prestations annexes ont par contre augmenté eu égard notamment à la reprise des prestations de blanchisserie et à la facturation de travaux d'entretien divers.

Les subventions ont augmenté d'une part de la subvention de l'Etat compensant le coût financier de la prime « Ségur » et d'autre part de la subvention de 1500 € accordée par le Fonds de Développement de la vie Associative.

Parmi les charges externes, on note une diminution des charges d'eau due à un solde à régler sur l'exercice précédent inférieur aux prévisions.

Les achats de petit équipement et l'entretien immobilier ont fortement augmenté en raison notamment de l'usure qui commence à se faire sentir et à la remise en état de plusieurs appartements.

Les autres charges externes sont globalement stables.

Les charges de personnel ont progressé sensiblement en raison de la prime Ségur d'une part et d'une augmentation sensible des salaires d'autre part.

La provision pour gros entretien a continué d'être dotée pour un montant de 14 000 €. Les créances impayées augmentent et une provision de 2428 € a été dotée pour faire face au risque de non -recouvrement.

Les résultats exceptionnels comprennent les reprises sur subventions d'investissement.

L'ensemble de ces éléments fait apparaitre un excédent de 221 € contre 24 205 € l'exercice précédent.

Autres activités

Parmi les autres activités de l'association, les produits des sous-locations sont stables.

Les dons se sont élevés à 53 741 € et sont en forte diminution, due en partie à un don exceptionnel reçu en 2021 partiellement reconduit en 2022.

Les charges externes augmentent en raison de la forte activité de remise en état de certains appartements. Les charges de personnel comprennent le demi-poste de notre secrétaire de direction alors qu'en 2021 il y avait eu une période de vacance. Le résultat s'établit à 7 600 € contre 51 912 € en 2021.

Bilan global

Le résultat global de l'association ressort à 7 822 € pour 76 118 € en 2021.

Au bilan, les investissements sont restés stables. L'actif immobilisé net diminue du fait de la constatation de l'amortissement des immobilisations corporelles. La trésorerie passe de 724 023 € à 733 462 € du fait du résultat de l'exercice.

Les fonds propres hors subventions ressortent globalement à 851 511 € après constatation du résultat de l'exercice, ils comprennent une réserve pour investissement de 120 000 € décidée par les précédentes assemblées.

En conclusion, la situation financière est saine et permet d'envisager avec confiance la poursuite de l'activité de l'association et notamment le lancement de nouveaux projets. Une attention particulière devra néanmoins être portée à l'équilibre de l'exploitation de la Maison Mosaique du fait de la hausse structurelle des charges et de la stagnation des produits.

Jean-Noël QUIDET

Trésorier

Bilan actif CONSOLIDE

| | Brut | Amortissements Dépréciations | Net au 31/12/22 | Net au 31/12/21 |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------------|--------------------|--------------------|
| ACTIF IMMOBILISE | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Constructions | 11 709 | 11 709 | | |
| Autres immobilisations corporelles | 175 564 | 112 122 | 63 442 | 84 205 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Participations et créances rattachées | 251 005 | | 251 005 | 250 989 |
| Autres immobilisations financières | 200 | | 200 | 200 |
| Total I | 438 478 | 123 831 | 314 647 | 335 374 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks | | | | |
| Créances | | | | |
| Usagers et comptes rattachés | 54 783 | 21 534 | 33 229 | 22 167 |
| Autres créances | 32 020 | | 32 020 | 40 306 |
| Divers | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | 403 757 | | 403 757 | 203 757 |
| Disponibilités | 329 705 | | 329 705 | 520 266 |
| Charges constatées d'avance | 904 | | 904 | 1 675 |
| Total II | 821 149 | 21 534 | 799 615 | 788 171 |
| TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) | 1 259 628 | 145 365 | 1 114 262 | 1 123 545 |

| | Net au 31/12/22 | Net au 31/12/21 |
|---|--------------------|--------------------|
| FONDS PROPRES | | |
| Fonds propres sans droit de reprise | 49 676 | 49 676 |
| Autres fonds propres sans droit de reprise | 49 676 | 49 676 |
| Fonds propres avec droit de reprise | | |
| Réserves | 120 000 | 100 000 |
| Réserves pour projet de l'entité | 120 000 | 100 000 |
| Report à nouveau | 674 013 | 617 895 |
| Excédent ou déficit de l'exercice | 7 822 | 76 118 |
| Situation nette (sous-total) | 851 511 | 843 688 |
| Subventions d'investissement | 108 837 | 129 259 |
| Total I | 960 348 | 972 947 |
| FONDS REPORTES ET DEDIES | | |
| Fonds dédiés | 2 179 | 2 179 |
| Total II | 2 179 | 2 179 |
| PROVISIONS | | |
| Provisions pour charges | 70 000 | 56 000 |
| Total III | 70 000 | 56 000 |
| DETTES | | |
| Emprunts obligataires et assimilés | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | 641 | 641 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 52 156 | 77 643 |
| Dettes fiscales et sociales | 19 466 | 10 968 |
| Autres dettes | 9 473 | 3 168 |
| Total IV | 81 736 | 92 419 |
| TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) | 1 114 262 | 1 123 545 |

Compte de résultat HH45

HABITAT ET HUMANISME LOIRET

Etats de synthèse au 31/12/2022

| | du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois | % | du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois | % | Simple : Variation en valeur | % |
|--|---------------------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | | | |
| Cotisations | 2 277 | 2,47 | 2 464 | 2,13 | -187 | -7,59 |
| Ventes de biens et de services | 24 807 | | 25 251 | | -444 | -1,76 |
| Ventes de biens | | | | | | |
| Ventes de prestations services | 24 807 | 26,91 | 25 251 | 21,85 | -444 | -1,76 |
| Produits de tiers financeurs | 65 109 | | 87 866 | | -22 758 | -25,90 |
| Concours publics et subventions d'expl | 7 154 | 7,76 | 7 909 | 6,84 | -755 | -9,54 |
| Vts des fondateurs ou conso. de la dot. | | | | | | |
| Ressources liées à la générosité du pu | 57 955 | 62,86 | 79 958 | 69,18 | -22 003 | -27,52 |
| Contributions financières | | | | | | |
| Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts | 1 075 | 1,17 | 2 862 | 2,48 | -1 787 | -62,42 |
| Utilisation des fonds dédiés | | | | | | |
| Autres produits | 8 | 0,01 | 239 | 0,21 | -232 | -96,86 |
| Total I | 93 276 | 101,17 | 118 683 | 102,68 | -25 407 | -21,41 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | | | |
| Achats de marchandises | | | | | | |
| Variations de stock | | | | | | |
| Autres achats et charges externes | 70 268 | 76,22 | 53 755 | 46,51 | 16 512 | 30,72 |
| Aides financières | | | | | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 68 | 0,07 | 1 013 | 0,88 | -945 | -93,31 |
| Salaires et traitements | 13 292 | 14,42 | 7 916 | 6,85 | 5 376 | 67,91 |
| Charges sociales | 3 169 | 3,44 | 2 633 | 2,28 | 536 | 20,34 |
| Dotations aux amortissements et aux dépr | 71 | 0,08 | 4 798 | 4,15 | -4 727 | -98,53 |
| Dotations aux provisions | | | | | | |
| Reports en fonds dédiés | | | | | | |
| Autres charges | 397 | 0,43 | 10 | 0,01 | 387 | NS |
| Total II | 87 264 | 94,65 | 70 125 | 60,67 | 17 139 | 24,44 |
| 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | 6 012 | 6,52 | 48 558 | 42,01 | -42 546 | -87,62 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | | | |
| De participation | | | | | | |
| D'autres valeurs mobilières et créances c | | | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 1 482 | 1,61 | 508 | 0,44 | 974 | 191,90 |
| Repr./ provisions, dépréciations et transf | | | | | | |
| Différences positives de change | | | | | | |
| Produits nets / cessions de valeurs mob. | | | | | | |
| Total III | 1 482 | 1,61 | 508 | 0,44 | 974 | 191,90 |
| CHARGES FINANCIERES | | | | | | |
| Dotations aux amort., aux dépréciations e | | | | | | |
| Intérêts et charges assililées | | | | | | |
| Différences négatives de change | | | | | | |
| Chges nettes / cessions de valeurs mob. | | | | | | |
| Total IV | | | | | | |
| 2. RESULTAT FINANCIER (III-IV) | 1 482 | 1,61 | 508 | 0,44 | 974 | 191,90 |
| 3. RESULTAT COURANT avant impôts | 7 494 | 8,13 | 49 065 | 42,45 | -41 572 | -84,73 |

| | du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois | % | du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois | % | Simple : Variation en valeur | % |
|---|---------------------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|---------------------------------|----------------|
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | | | 3 622 | 3,13 | -3 622 | -100,00 |
| Sur opérations en capital | | | | | | |
| Reprises provisions, dép., et transferts de | 123 | 0,13 | | | 123 | |
| Total V | 123 | 0,13 | 3 622 | 3,13 | -3 499 | -96,60 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | | | 760 | 0,66 | -760 | -100,00 |
| Sur opérations en capital | | | | | | |
| Dot. amortissements, aux dépréciations et | | | | | | |
| Total VI | | | 760 | 0,66 | -760 | -100,00 |
| 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) | 123 | 0,13 | 2 862 | 2,48 | -2 739 | -95,70 |
| Participation des salariés aux résultats (VII) | | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices (VIII) | 16 | 0,02 | 15 | 0,01 | 1 | 6,67 |
| Total des produits (I + III + V) | 94 881 | 102,92 | 122 813 | 106,26 | -27 932 | -22,74 |
| Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII) | 87 280 | 94,67 | 70 900 | 61,34 | 16 380 | 23,10 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 7 601 | 8,24 | 51 913 | 44,91 | -44 312 | -85,36 |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET | | | | | | |
| Dons en nature | | | | | | |
| Prestations en nature | | | | | | |
| Bénévolat | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO | | | | | | |
| Secours en nature | | | | | | |
| Mise à disposition gratuite | | | | | | |
| Prestations en nature | | | | | | |
| Personnel bénévole | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |

Compte de résultat

MI

HABITAT ET HUMANISME LOIRET

Etats de synthèse au 31/12/2022

| | du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois | % | du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois | % | Simple : Variation en valeur | % |
|--|---------------------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|---------------------------------|----------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | | | |
| Cotisations | | | | | | |
| Ventes de biens et de services | 254 338 | | 257 505 | | -3 167 | -1,23 |
| Ventes de biens | | | | | | |
| Ventes de prestations services | 254 338 | 90,34 | 257 505 | 93,70 | -3 167 | -1,23 |
| Produits de tiers financeurs | 27 195 | | 17 300 | | 9 895 | 57,20 |
| Concours publics et subventions d'expl | 26 606 | 9,45 | 17 200 | 6,26 | 9 406 | 54,69 |
| Vts des fondateurs ou conso. de la dot. | | | | | | |
| Ressources liées à la générosité du pu | 589 | 0,21 | 100 | 0,04 | 489 | 489,32 |
| Contributions financières | | | | | | |
| Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts | 2 304 | 0,82 | 1 429 | 0,52 | 875 | 61,25 |
| Utilisation des fonds dédiés | | | | | | |
| Autres produits | | | 11 | | -11 | -100,00 |
| Total I | 283 838 | 100,82 | 276 245 | 100,52 | 7 593 | 2,75 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | | | |
| Achats de marchandises | | | | | | |
| Variations de stock | | | | | | |
| Autres achats et charges externes | 169 921 | 60,36 | 157 726 | 57,40 | 12 195 | 7,73 |
| Aides financières | | | | | | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 391 | 0,14 | 1 715 | 0,62 | -1 323 | -77,18 |
| Salaires et traitements | 73 725 | 26,19 | 53 271 | 19,39 | 20 453 | 38,39 |
| Charges sociales | 23 546 | 8,36 | 15 694 | 5,71 | 7 852 | 50,03 |
| Dotations aux amortissements et aux dépr | 21 330 | 7,58 | 26 808 | 9,76 | -5 478 | -20,44 |
| Dotations aux provisions | 14 000 | 4,97 | 14 000 | 5,09 | | |
| Reports en fonds dédiés | | | | | | |
| Autres charges | 41 | 0,01 | 916 | 0,33 | -875 | -95,58 |
| Total II | 302 952 | 107,61 | 270 129 | 98,30 | 32 823 | 12,15 |
| 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | -19 114 | -6,79 | 6 116 | 2,23 | -25 231 | -412,51 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | | | |
| De participation | | | | | | |
| D'autres valeurs mobilières et créances c | | | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | 601 | 0,21 | 1 186 | 0,43 | -585 | -49,30 |
| Repr./ provisions, dépréciations et transf | | | | | | |
| Différences positives de change | | | | | | |
| Produits nets / cessions de valeurs mob. | | | | | | |
| Total III | 601 | 0,21 | 1 186 | 0,43 | -585 | -49,30 |
| CHARGES FINANCIERES | | | | | | |
| Dotations aux amort., aux dépréciations e | | | | | | |
| Intérêts et charges assililées | | | | | | |
| Différences négatives de change | | | | | | |
| Chges nettes / cessions de valeurs mob. | | | | | | |
| Total IV | 601 | 0,21 | 1 186 | 0,43 | -585 | -49,30 |
| 2. RESULTAT FINANCIER (III-IV) | 601 | 0,21 | 1 186 | 0,43 | -585 | -49,30 |
| 3. RESULTAT COURANT avant impôts | -18 513 | -6,58 | 7 302 | 2,66 | -25 815 | -353,52 |

| | du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois | % | du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois | % | Simple : Variation en valeur | % |
|---|---------------------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | 246 | 0,09 | 602 | 0,22 | -355 | -59,06 |
| Sur opérations en capital | | | | | | |
| Reprises provisions, dép., et transferts de | 20 299 | 7,21 | 16 323 | 5,94 | 3 976 | 24,36 |
| Total V | 20 545 | 7,30 | 16 925 | 6,16 | 3 620 | 21,39 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | | | | | | |
| Sur opérations en capital | | | | | | |
| Dot. amortissements, aux dépréciations et | 1 791 | 0,64 | | | 1 791 | |
| Total VI | 1 791 | 0,64 | | | 1 791 | |
| 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) | 18 754 | 6,66 | 16 925 | 6,16 | 1 829 | 10,81 |
| Participation des salariés aux résultats (V) | | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices (VIII) | 20 | 0,01 | 22 | 0,01 | -2 | -9,09 |
| Total des produits (I + III + V) | 304 985 | 108,33 | 294 356 | 107,11 | 10 628 | 3,61 |
| Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII) | 304 763 | 108,25 | 270 151 | 98,31 | 34 612 | 12,81 |
| EXCEDENT OU DEFICIT | 221 | 0,08 | 24 205 | 8,81 | -23 984 | -99,09 |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET | | | | | | |
| Dons en nature | | | | | | |
| Prestations en nature | | | | | | |
| Bénévolat | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VO | | | | | | |
| Secours en nature | | | | | | |
| Mise à disposition gratuite | | | | | | |
| Prestations en nature | | | | | | |
| Personnel bénévole | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |

| | Réel 2021 | Situation 31 10 | Prévisionnel 2023 |
|---|----------------|-----------------|-------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| 70 | 25 251 | 20 754 | 26 000 |
| Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | | | |
| -Loyers et charges | 25 251 | 20 754 | 26 000 |
| -Prestations annexes | | | |
| 74 | 7 909 | 0 | 8 000 |
| Subvention d'exploitation | | | |
| -Etat | | | |
| -ACILS | | | |
| -Région : Cap'Assu | | | |
| -Département | | | |
| -Commune | | | |
| -Aides privées (3E1 Service) | 7 909 | | 8 000 |
| 75 | 82 659 | 28 660 | 51 240 |
| Autres produits de gestion courante | | | |
| -Cotisations | 2 463 | 1 925 | 2 640 |
| -Dons matériels, mécénat, autres | 80 197 | 26 735 | 48 600 |
| -Dons matériels | 79 958 | 26 735 | 47 600 |
| -Mobilier log | | | |
| -autres produits | 239 | | 1 200 |
| 76 | 508 | 0 | 1 000 |
| Produits financiers | | | |
| -Produits de l'épargne solidaire | | | 1 000 |
| -Rapport de fonds dédiés et de subventions | | | |
| -Divers | 508 | | |
| 77 | 3 622 | | |
| Produits exceptionnels | | | |
| 78 | | | |
| Reprise sur amortissements et provisions +QP prov | | | |
| 79 | 2 864 | | |
| Transferts de charges | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | 122 813 | 49 414 | 86 240 |

| | Réel 2021 | Situation 31 10 | Prévisionnel 2023 |
|--|---------------|-----------------|-------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION ASSO | | | |
| 60- | 4 046 | 7 369 | 9 400 |
| Achats | | | |
| Achats matériels et fournitures | 284 | 245 | 500 |
| Fournitures ass | 158 | | 200 |
| Fournitures ger | | | |
| Fournitures électricité | 130 | 245 | 300 |
| Autres fournitures | 3 762 | 7 124 | 8 900 |
| 606300 Fournitures d'électricité et petit équipement | 3 407 | 6 382 | 8 000 |
| 606400 Fournitures administratives | 355 | 742 | 900 |
| 61- Services Extérieurs | 38 913 | 7 124 | 42 880 |
| Locations | 28 810 | 3 105 | 30 300 |
| 613200 Loyer bureau Ass | 3 717 | 3 105 | 3 800 |
| 613300 Loyer locaux et charges | 25 093 | | 26 500 |
| Entretien et réparations | 176 | 3 464 | 4 000 |
| 615300 Entretien réparations maintenance | 176 | 3 464 | 4 000 |
| 616100 Assurances | 1 395 | 555 | 580 |
| Documentation | 623 | | |
| Autres | 7 909 | 0 | 8 000 |
| Activités | | | |
| Prestations 3E1 | 7 909 | | 8 000 |
| Divers | | | |
| 62- Autres services extérieurs | 10 797 | 10 485 | 12 200 |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 4 327 | 4 653 | 4 600 |
| 622000 Honoraires lectrice-comptable | 4 327 | 4 491 | 4 400 |
| Honoraires gestion locative | | | |
| 622000 Honoraires + frais concourse | | 162 | 200 |
| Publicité, publications | 425 | 151 | 400 |
| 623000 Frais AG + modifications locales- ass | 425 | 151 | 400 |
| Déplacements, missions | 3 691 | 3 591 | 4 000 |
| 625000 Déplacements voyages | 3 691 | 3 591 | 4 000 |
| Autres | 2 354 | 2 090 | 3 200 |
| 626000 Frais postes et télécommunications | 1 010 | 1 430 | 1 800 |
| 627000 Services bancaires | 180 | 45 | 200 |
| 628000 Cotisations Assu | 551 | 575 | 600 |
| 628000 Cotisations Fidd, 3E1 Gestion | 590 | | 600 |
| Divers | | | |
| 63- Impôts et taxes sur rémunérations | 1 013 | 54 | 560 |
| 64- Charges de personnel | 10 549 | 12 047 | 17 900 |
| rémunération brute | 7 916 | 10 028 | 14 300 |
| charges patronales | 2 633 | 2 019 | 3 600 |
| autres charges de personnel | | | |
| 67- Charges exceptionnelles | 783 | | |
| 68- Dotation aux amortissements et provis | 4 798 | 0 | 3 300 |
| Dotations aux amortissements | 257 | | 300 |
| Provision pour dépréciation locataires | 4 541 | | 3 000 |
| Provision pour grosses réparations | | | |
| TOTAL | 70 901 | 37 079 | 86 240 |

| | Réel 2021 | Situation 31/10/22 | Prévisionnel 2023 |
|---|----------------|--------------------|-------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| 70 | 257 504 | 224 367 | 276 890 |
| Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | | | |
| -Loyers et charges | 245 762 | 209 920 | 259 500 |
| -Prestations annexes | 11 742 | 14 447 | 17 390 |
| 74 | 17 200 | 18 700 | 22 500 |
| Subvention d'exploitation | | | |
| -Etat FDVA Siger | | 1 500 | 10 300 |
| -AGLS | 12 200 | 12 200 | 12 200 |
| -Région : Cap/Asso | 5 000 | 5 000 | |
| -Département | | | |
| -Commune | | | |
| -Aides privées (IFI Service) | | | |
| 75 | 111 | 0 | 0 |
| Autres produits de gestion courante | | | |
| -Cotisations | | | |
| -Dons manuels, récoltes, autres | 111 | | |
| -Dons manuels | 100 | | |
| -Mobilier legs | | 100 | |
| -autres produits | 11 | | |
| 76 | 1 186 | 0 | 500 |
| Produits financiers | | | |
| -Produits de l'épargne solidaire | | | |
| -Reprise de fonds dédiés et de subventions | | | |
| -Divers | 1 186 | | 500 |
| 77 | 16 925 | | 16 925 |
| Produits exceptionnels (septes + subv.) | | | |
| 78 | 121 | | |
| Reprise sur amortissements et provisions +QP prov | | | |
| 79 | 1 308 | | |
| Transferts de charges | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | 294 355 | 243 067 | 316 815 |

| | Réel 2021 | Situation 31/10/22 | Prévisionnel 2023 |
|---|----------------|--------------------|-------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION MI | | | |
| 60- | 40 687 | 29 074 | 53 800 |
| Achats | | | |
| Achats matériels et fournitures | 36 299 | 20 827 | 45 300 |
| Fournitures eau | 14 152 | 6 734 | 15 000 |
| Fournitures gaz | 10 869 | 6 289 | 17 000 |
| Fournitures électricité | 11 278 | 7 724 | 13 300 |
| Autres fournitures | 4 388 | 8 247 | 8 500 |
| 60000 Fournitures d'entretien et petit équipement | 3 645 | 6 972 | 7 000 |
| 60600 Fournitures administratives | 940 | 1 275 | 1 500 |
| 61- Services Extérieurs | 92 063 | 74 679 | 95 060 |
| Locations | 67 919 | 51 152 | 69 960 |
| 61000 Loyer bureaux Assi | | | |
| 61001 Loyer sous-loc et charges | 67 919 | 51 152 | 69 960 |
| Entretien et réparations | 21 030 | 17 940 | 20 000 |
| 61006 Travaux réparations maintenance | 21 030 | 17 940 | 20 000 |
| 61010 Assurances | 509 | 798 | 800 |
| Documentation | 330 | 311 | 300 |
| Autres | 2 275 | 4 478 | 4 000 |
| Autres | 2 275 | 2 361 | 4 000 |
| Prestations IFI | | | |
| Divers | | 2 135 | |
| 62- Autres services extérieurs | 24 977 | 13 547 | 28 100 |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 16 434 | 9 929 | 18 300 |
| 62000 Honoraires le Enseign-ouv. Caspables | 4 759 | | 4 800 |
| Honoraires gestion locative | 11 598 | 9 854 | 12 000 |
| 62000 Honoraires - frais contentieux | 90 | 15 | 1 500 |
| Publicité, publications | 0 | 0 | 0 |
| 62000 Frais AG + manifestations locales+ ass | | | |
| Déplacements, missions | 727 | 1 982 | 1 800 |
| 62000 Déplacements stagiaires | 727 | 1 982 | 1 800 |
| Autres | 7 816 | 1 636 | 8 000 |
| 62000 Frais postaux et télécommunications | 1 685 | 1 428 | 1 800 |
| 62700 Services bancaires | | 96 | 100 |
| 62800 Cotisations Assi | 114 | 90 | 100 |
| 62800 Cotisations FMA, IFI Gestion | 6 017 | | 6 000 |
| Divers | | | |
| 63- Impôts et taxes sur rémunérations | 1 715 | 304 | 2 500 |
| 64- Charges de personnel | 68 965 | 71 920 | 99 155 |
| rémunération brute | 53 271 | 56 020 | 77 285 |
| charges patronales | 15 694 | 15 900 | 21 870 |
| autres charges de personnel | | | |
| 67- Charges exceptionnelles | 939 | | |
| 68- Dotation aux amortissements et provis | 40 807 | 0 | 38 200 |
| Dotation aux amortissements | 16 716 | | 19 200 |
| Provision pour dépréciation locataires | 10 091 | | 5 000 |
| Provision pour grosses réparations | 14 000 | | 14 000 |
| TOTAL | 270 153 | 189 524 | 316 815 |

Perspectives 2023-2024

Notre projet social est de prendre soin des plus démunis en leur permettant d'être logés dignement et en les accompagnant vers une autonomisation.

Les défis sociaux et économiques que notre société connaît, sont de nature à renforcer la raison d'être d'Habitat et Humanisme, et à nous encourager à amplifier notre action.

Ces défis sont multiples. L'isolement des plus âgés, des familles qui se morcellent, des jeunes en rupture familiale. Une crise économique touchant directement le reste à vivre des foyers avec des prix de l'alimentation et des énergies qui flambent. Une crise écologique qui impacte l'avenir de nos enfants et qui appelle à une responsabilité collective notamment à créer des logements à faible impact environnemental. Une guerre à nos portes et une crise du système économique qui voit les taux d'emprunt augmenter fortement donnant un coup d'arrêt à la production de logements neufs.

Tout cela nous confirme que notre travail n'est pas fini.

Après plusieurs années de consolidation de nos actions et une situation financière saine, nous arrivons à une période de renouvellement en douceur. Celles et ceux qui ont poursuivi l'œuvre de l'association HH 45 depuis parfois une 15aine d'année, pensent à transmettre leurs responsabilités.

Si j'accepte de me présenter à la présidence de HH Loiret c'est que l'équipe en place est prête à m'accompagner dans cette prise de responsabilité. En premier lieu le tuilage avec Bernard Davy m'est et me sera d'une grande aide.

Renouvellement de la présidence mais aussi de certains responsables de commission avec un tuilage qui a commencé depuis plusieurs mois et qui se poursuivra donc toute l'année 2023 voire 2024.

L'association est en bonne santé même si cette période de transition vers un nouveau bureau reste une période de fragilisation. Il nous faut renforcer cette équipe bénévole dans les 2 ans.

Aussi voilà les différents axes que nous continuerons à développer cette année :

1/ Renforcer le nombre de nos bénévoles :

Il nous faudra déjà nous assurer que celles et ceux engagés dans l'association depuis peu mais également depuis plusieurs années, trouvent pleinement leur place. Un parcours du nouvel arrivant pourra être établi en mettant en commun nos expériences de nouveaux arrivants. La visite des collectifs, le tuilage en binôme dans l'accompagnement de familles dans le diffus ou en collectif, la participation en observateur à des commissions d'attribution de logements, la participation à des formations proposées par la fédération même sans attendre la formation d'accueil, ... Tout ce qui pourra donner du sens, nourrir et confirmer leur engagement dans l'association, est à encourager.

Beaucoup d'actions sont déjà menées pour le recrutement de nouveaux bénévoles et il faudra poursuivre ce travail de petites annonces, de participation aux forums

d'association, de réponse rapide aux différentes sollicitations sachant que le zapping est devenu la norme en matière d'engagement.

Et pourquoi pas développer des actions ponctuelles de bricolage, de jardinage, d'encadrement d'animations ponctuelles en faisant appel à du mécénat de compétence. Les bénévoles qui s'engagent une fois ponctuellement pourraient être les bénévoles de plus long terme de demain !

Enfin en lien avec la communication, tout partenariat établi avec une grande entreprise du territoire peut au-delà d'un mécénat ponctuel, amener certains de ses salariés à nous rejoindre.

2/ Travailler à mieux nous faire connaître :

Habitat et humanisme Loiret est une grande association avec un objet social riche de sens, mais qui n'est pas assez connue.

Aussi nous allons continuer à rencontrer tous les acteurs du territoire avec lesquels nous ne travaillons pas encore pour présenter notre action et être à l'écoute des besoins et des dispositifs existants. C'est un travail de longue haleine et à réitérer régulièrement.

Savoir-faire et faire savoir – La culture de la communication sur nos actions est à renforcer. Soyons conscients que toute opération de communication avec la présence de médias, ou toute occasion d'interview est à saisir car cela peut nous amener sur du plus ou moins long terme des bénévoles, des mécènes, des propriétaires solidaires, ... Et des actions nous en faisons tous les jours ! Même si cela nous paraît normal, anodin, en fait nos actions sont exceptionnelles dans le sens où notre société ne montre pas majoritairement de visage humaniste, de prendre soin des autres, de l'écoute ou de l'économie au service du social. Soyons conscients de cette richesse dans notre association et communiquons-la aux autres !

3/ Perspectives immobilières - Lancer un nouveau projet de collectif :

L'association a connu une augmentation maîtrisée du nombre de ses logements, et devrait continuer sur ce rythme. Aussi nous pourrions l'année à venir acquérir 2 ou 3 logements supplémentaires dans le diffus avec la foncière d'Habitat et humanisme, et accepter 5 à 10 logements de propriétaires solidaires, en fonction du nombre de bénévoles disponibles pour assurer le suivi des familles.

Le nouveau dispositif Loc. Avantage devrait attirer vers nous de plus en plus de propriétaires solidaires. Ce dispositif permet à des propriétaires de logements locatifs de réduire leur fiscalité en échange de loyers modérés. Au final, l'opération pour ces propriétaires se révèle à l'équilibre par rapport à une location classique, tout en ayant l'assurance d'avoir un revenu locatif permanent, et par là même de faire une bonne action.

Plus nous serons connus, plus des opportunités immobilières nous serons proposées. Aussi gageons que cette année voit enfin après plusieurs années de projets avortés, l'occasion d'engager un nouveau projet de collectif. Les besoins autant en logements étudiants que la solitude grandissante que connaissent les seniors, doit nous orienter idéalement vers un projet intergénérationnel.

Nous pourrions notamment envisager un projet de petit collectif avec vente en VEFA ou VEFR à l'attention de propriétaires solidaires.

Nous sommes ouverts à toute proposition, aussi si l'un de nos adhérents à une idée, nous sommes preneurs !

4/ Complémentarité entre bénévoles et salariés :

Le type de projet de collectif induit naturellement d'envisager l'embauche de nouveaux salariés.

Habitat et Humanisme Loiret a fait ce choix depuis quelques années et il est naturel de poursuivre dans cette voie. D'autres associations à Habitat et Humanisme ont connu ces dernières années des progressions exponentielles en nombre de logements et de salariés, le nombre de bénévoles connaissant un tassement au bout d'un moment. Ayons-le en tête même si un développement mesuré est souhaitable. La fédération HH est et sera un vrai appui pour nous accompagner dans ces évolutions.

Même si notre association est toujours très majoritairement composée de bénévoles, nous avons absolument besoin de nos salariées pour assurer la continuité de nos actions qui touchent un champ social majoritairement composé de professionnels. Aussi notre complémentarité salariées/ bénévoles nous apporte une richesse d'approches différentes mais aussi une reconnaissance locale par les acteurs sociaux.

Des temps d'écoute avec les salariés sont à organiser régulièrement.

La première richesse d'une association ce sont ses membres, aussi il nous faut penser à en prendre soin tout comme les bénévoles !

5/ Une culture de la sobriété énergétique à développer :

Habitat et Humanisme s'inscrit dans un mouvement d'éco-citoyenneté. Nous pouvons accompagner nos résidents vers une autonomisation aussi dans ce domaine de prise de conscience citoyenne. Et nos bénévoles et salariées doivent pouvoir se former sur ces sujets. Aussi de façon transversale, nous pourrions dès cette année si le collectif (bénévoles, salariés et résidents) le souhaite, lancer un groupe de travail sur le sujet et nous inspirer de ce qui se fait déjà ailleurs (école des locataires voire des petits locataires, kits énergie, compost collectif).

Parce que nous croyons en l'avenir et dans nos capacités à innover et à trouver des solutions aux crises actuelles, dans les années à venir nous renouvellerons toujours plus nos façons de « produire » du logement pour les plus démunis.

D'autres formes sont à explorer au sein du mouvement Habitat et Humanisme qui lui-même s'engage sur les questions d'accueil d'urgence et sur les résidences seniors.

Nos futurs projets ce sont nos bénévoles et salariées qui les feront éclore. A vos idées !

Philippe RABIER

Vice-Président